

Être élève au XIX^e siècle : droits et débat

Niveau(x) : 3^e cycle du primaire

Durée approximative : De 1 à 3 périodes

Discipline : Éthique et culture religieuse (culture et citoyenneté québécoise)

Intention(s) pédagogique(s) :

À travers la découverte de personnages historiques de l'Outaouais, les élèves seront amenés à réfléchir à la question des droits des élèves et à l'intimidation. Ils pratiqueront le débat en classe et découvriront l'importance des archives textuelles.

Matériel à prévoir le jour de l'activité (facultatif)	<p><u>Pour l'enseignant :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Une boîte aux lettres• Une copie des objets culturels utilisés dans l'activité• Une copie de la Convention relative aux droits de l'enfant et une affiche de la Convention (dans un langage adapté aux enfants) <p><u>Pour chaque élève :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Papier et crayon• Une copie imprimée des objets culturels liés à l'activité
Objets culturels de BAnQ utilisés pour cette activité	<p>Lettre aux commissaires, 2 février 1938. Archives nationales à Gatineau, fonds Hector Legros (P7, S2, SS2, SSS2, D5, P10). Consultez cet objet culturel</p> <p>Extrait d'un mémoire de Philippe Lacoste, [1970], [p.27-29]. Archives nationales à Gatineau, fonds Philippe Lacoste (P20). Consultez cet objet culturel</p> <p>Extrait d'un mémoire de Lionel Émond, [1976], [p. 2-3]. Archives nationales à Gatineau, fonds Lionel Émond (P97, S1, D1). Consultez cet objet culturel</p>

Fiche d'activité éducative

<p>Votre rôle de passeur culturel (informations à transmettre à vos élèves d'un point de vue culturel)</p>	<p><u>Partie 1</u></p> <p>Qui est Philippe Lacoste? Philippe Lacoste est né en 1881 à Saint-André-Avellin, où il a grandi. À cette époque, les élèves faisaient leurs études dans ce qu'on appelle une « école de rang », soit une école primaire avec une classe unique. Les élèves de tous les âges et de tous les niveaux, de la première à la neuvième année, se trouvaient dans la même classe.</p> <p>Pour plus d'informations sur l'école de rang, voir sur Wikipédia l'article <u>École de rang</u>, ou visionner la vidéo <u>C'est quoi une école de rang?</u>.</p> <p><u>Partie 2</u></p> <p>La Convention relative aux droits de l'enfant En 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce document est le premier à reconnaître officiellement des droits fondamentaux à tous les enfants du monde. C'est la convention qui a su obtenir l'appui du plus grand nombre de pays dans toute l'histoire. Seuls les États-Unis et la Somalie ne l'ont pas signée. Cette entente comporte 54 articles, qui stipulent que chaque enfant a le droit de :</p> <ul style="list-style-type: none">• avoir un nom, une nationalité, une identité;• être soigné et protégé des maladies, avoir une alimentation suffisante et équilibrée;• aller à l'école;• être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation;• être protégé contre toutes les formes de discrimination;• ne pas faire la guerre, ni la subir;• avoir un refuge, être secouru et avoir des conditions de vie décentes;• jouer et avoir des loisirs;• bénéficier de la liberté d'information, d'expression et de participation;• avoir une famille, être entouré et aimé.
---	--

Fiche d'activité éducative

Qui est Hector Legros?

L'abbé Hector Legros était le surintendant des écoles de Hull entre 1935 et 1941. Son travail était de s'assurer que l'éducation que recevaient les enfants dans les écoles de la ville était adéquate et que les conditions d'apprentissage étaient bonnes. Il visitait donc régulièrement les classes pour vérifier le travail des enseignants et veiller à ce que les élèves apprennent bien leurs leçons selon le programme de l'époque.

Qui est Lionel Émond?

Lionel Émond est né à Maniwaki en 1907. Dans les années 1930, il habitait à Hull avec sa famille. Malgré son manque d'éducation, il y a fondé une maison funéraire en 1925, qui a assuré sa prospérité jusqu'à sa retraite, en 1965. Il a même été échevin de la Ville de Hull. Il est décédé en 1987. On trouve des extraits de ses mémoires aux Archives nationales à Gatineau.

Partie 3**Le système scolaire au Québec**

Au XIX^e siècle, le système scolaire au Québec est dominé par l'Église : c'est un système d'écoles confessionnelles. Ce sont les comités confessionnels qui déterminent les manuels qui seront utilisés et les programmes d'études. Les instituteurs doivent fournir un certificat de moralité signé par le pasteur de leur confession. Chez les catholiques, ce sont généralement des religieux qui assument la direction de l'école. Il va sans dire que la religion et la moralité occupent une place importante parmi les matières enseignées dans les écoles, où l'on apprend aussi le français, les mathématiques, l'histoire, la géographie, la bienséance, le dessin et le chant.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉPartie 1

1. Le concierge de l'école a trouvé dans un local une boîte; celle-ci est scellée. Demandez à la directrice de venir ouvrir la boîte en classe et de lire la lettre qui s'y trouve, qui vient de BAnQ (annexe A) et comprend un extrait d'un journal appartenant à Philippe Lacoste.
2. Faites la lecture à voix haute du journal de Philippe Lacoste. À noter : certaines parties du document doivent être tues, afin que les élèves ne devinent pas à qui Philippe Lacoste fait référence dans son journal.
3. Tenez un débat en classe à propos des droits des élèves et de l'intimidation, à la suite de la lecture du journal. Posez des questions telles que : que pensez-vous de la situation qui est arrivée? Si tu avais été à la place de Philippe, aurais-tu réagi différemment? Pourquoi?
4. Révélez à votre groupe que Philippe est un élève d'une époque ancienne et qu'il fait référence à son enseignante, et non à un autre élève. Demandez aux élèves si cela modifie leur opinion par rapport à ce que Philippe raconte.

Partie 2

5. Vous recevez une nouvelle lettre de BAnQ (annexe B) adressée à la classe, à laquelle sont jointes des archives textuelles d'Hector Legros, qui dénonce les mauvaises pratiques en éducation, et de Lionel Émond, qui raconte son enfance.
6. Parlez avec les élèves des droits et libertés des enfants à l'aide de la *Convention relative aux droits de l'enfant*.
7. Discutez du droit à l'éducation à l'aide de la lettre de Lionel Émond. Parlez aussi des punitions et de la discipline en vous basant sur la lettre d'Hector Legros.
8. Discutez des enseignants aujourd'hui. Qu'est-ce qui fait un bon enseignant? Qu'est-ce qui faisait un bon enseignant à l'époque, comparativement à aujourd'hui?

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES (facultatif)

- Réalisez un atelier sur l'intimidation avec la technicienne en éducation spécialisée ou d'autres intervenants.
- Proposez de rédiger la Charte des droits des élèves de l'école.
- Demandez aux élèves d'écrire une lettre à l'enseignante à laquelle fait référence Philippe Lacoste dans sa lettre.



Fiche d'activité éducative

Liens presentis avec le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)	<u>Éthique et culture religieuse (culture et citoyenneté québécoise)</u> Compétence 1 : Réfléchir sur des questions éthiques Compétence 3 : Pratiquer le dialogue
Perspectives transdisciplinaires (facultatif)	<ul style="list-style-type: none">• Français, langue d'enseignement (réalisez l'activité complémentaire consistant à rédiger la Charte des droits des élèves de l'école, ou présentez celle-ci aux élèves d'autres classes lors d'une présentation orale)



Fiche d'activité éducative

Annexe A

Lettre envoyée par BAnQ

Bonjour chers élèves!

Nous avons trouvé une drôle d'archive textuelle dans nos boîtes.

Nous avons besoin de votre aide pour la comprendre. Nous avons pensé que cela vous intéresserait!

Si vous découvrez des informations sur cette archive, pourriez-vous s'il vous plaît nous contacter?

Merci à l'avance pour votre aide!

Jacinthe Duval, archiviste

Archives nationales à Gatineau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Fiche d'activité éducative

Annexe B

Deuxième lettre envoyée par BAnQ

Rebonjour chers élèves!

Afin de que vous puissiez compléter votre enquête, je vous envoie deux archives textuelles supplémentaires pour vous aider dans votre analyse.

J'espère qu'elles vous seront utiles.

Merci pour votre aide!

Jacinthe Duval, archiviste

Archives nationales à Gatineau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec